



## Formation Transversal

# Artiste Producteur

### 1. ORGANISATION

**PUBLIC :** Musiciens, groupes, compositeurs, arrangeurs, artistes interprètes, producteurs, souhaitant mieux appréhender l'univers de l'industrie du disque, ses différents acteurs et comprendre comment se positionner avec son projet musical

**PRÉREQUIS :** Aucun

**DURÉE :** 35 heures sur 5 jours

**DATES OU PÉRIODE :** Dates mises à jour sur le site internet [transversalstudio.fr/formations](http://transversalstudio.fr/formations)

**HORAIRES :** De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :** Minimum : 2 / Maximum : 12

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

**LIEU :** Transversal Studio, 16 allée Loïc Caradec 56000 Vannes. *Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en oeuvre pour vous accueillir ou vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 63 62 91 14.*

**TARIFS :** 1690€ euros TTC

### 2. OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

Vous êtes un artiste solo, un groupe, vous produisez votre musique et vous avez l'ambition de vous faire une place dans l'industrie du disque et vivre de votre art. Il est indispensable pour vous de connaître le système et d'en comprendre les rouages.

La formation Artiste/Producteur aborde les bases essentielles à connaître afin d'avoir les clés pour développer sa carrière dans des conditions optimales

### 3. CONTENU

- **Module 1 : Bien comprendre son environnement professionnel**

L'artiste, l'interprète, le compositeur, l'auteur, l'arrangeur, le Producteur, le Producer, le réalisateur artistique, l'éditeur, le label, la maison de disque, le manager, le tourneur, le booker, l'agent, le superviseur musical, le directeur artistique... Quel est le rôle de chacun ? qui fait quoi ? quelles relations entretiennent-ils ? comment trouver sa place dans cet environnement ?

- **Module 2 : Les différents droits de la musique**

Droits d'auteurs, droits voisins, d'où proviennent-ils ? qui peut prétendre toucher ces droits ? Comment protéger sa musique à la SACEM et les autres sociétés de perception et de gestion (SPPF, SCCP, ADAMI, SPEDIDAM) ?

- **Module 3 : Les principaux contrats de la musique**

Quels sont les différents contrats entre les différents acteurs (contrat d'artiste, licence, co production, distribution etc...)

- **Module 4 : Gagner de l'argent avec son projet, les différentes sources de revenus pour les artistes**

Le streaming, comment fonctionnent les différentes plateformes, les différentes playlists ?

Les ventes physiques et digitales, les chiffres de l'industrie

Revendiquer ses droits d'auteurs et droits voisins

Le booking et les cachets de concerts

Comment trouver des subventions ?

Crowdfunding

- **Module 5 : Gérer son image et promouvoir son projet musical ?**

Travailler son image, sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, Twitter...)

Site internet

Developper une stratégie de communication adaptée au projet

- **Module 6 : Planifier et promouvoir son projet**

Planifier son projet à court, moyen et long terme

Comment réaliser une promotion (EPK, mailing,...)

Se promouvoir en radio (muzicenter yacast,...), TV, club

Pitcher les playlists de streaming

Strategie algorithmme Spotify  
Chercher un attaché de presse  
Trouver des concerts

- **Module 7: monter sa structure, planifier et s'organiser**

Planifier et s'organiser  
Les étapes de la création d'entreprise  
Étude de marché  
Étude financière  
Choix du statut juridique  
Les formalités administratives

#### 4. MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

#### 5. MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

#### 6. MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

**Modalités pédagogiques :**

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas

- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

**Éléments matériels :**

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

**Référent pédagogique et formateur :**

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.